

L'UNITÉ ET LA DIVERSITÉ DES ÊTRES VIVANTS

Fiche 1 : la classification des êtres vivants

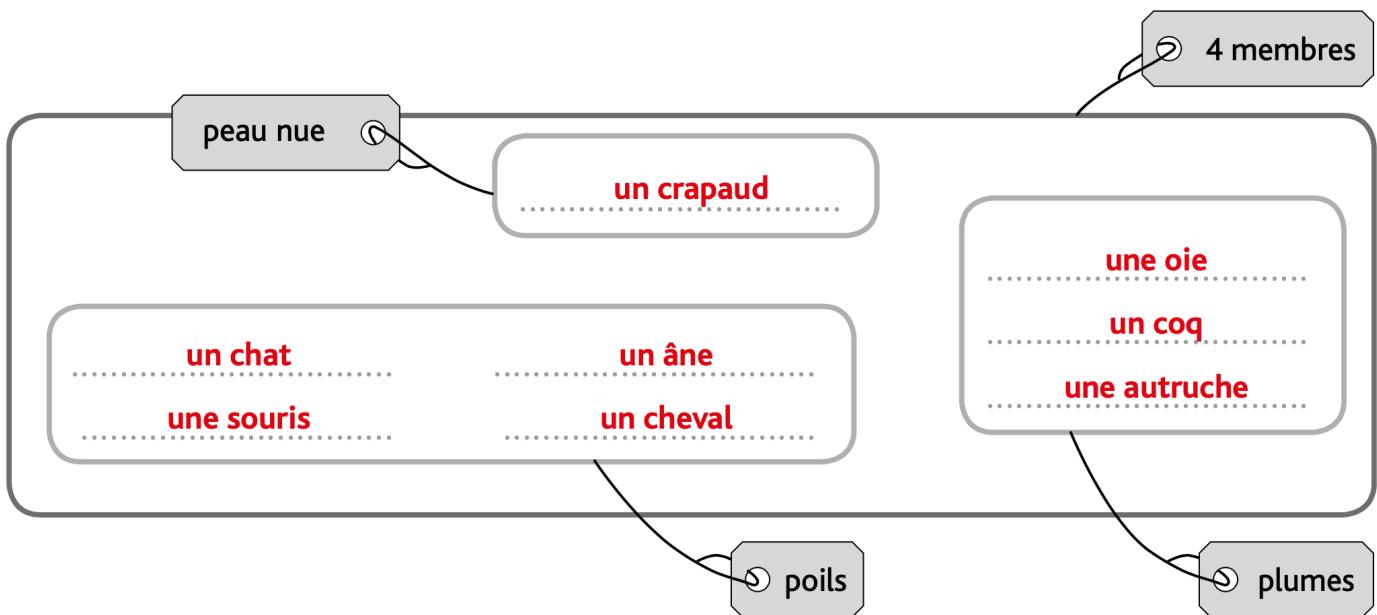
1- Observe les photos d'animaux de la fiche documentaire puis complète ce tableau en mettant une croix si l'animal possède les caractères proposés.

	Yeux	Bouche	Membres	Nageoires	Poils	Plumes	Peau nue	Écailles ou carapace
une vache	✗	✗	✗		✗			
une truite	✗	✗		✗				✗
une tortue	✗	✗	✗					✗
un chien	✗	✗	✗		✗			
un canard	✗	✗	✗			✗		
une chèvre	✗	✗	✗		✗			
un chat	✗	✗	✗		✗			
une poule	✗	✗	✗			✗		
un écureuil	✗	✗	✗		✗			
un poisson rouge	✗	✗		✗				✗
un cheval	✗	✗	✗		✗			
un moineau	✗	✗	✗			✗		
une grenouille	✗	✗	✗				✗	
une souris	✗	✗	✗		✗			
un paon	✗	✗	✗			✗		
un lézard	✗	✗	✗					✗

2- Réponds aux questions suivantes en t'aidant du tableau de l'exercice précédent.

- Qu'est-ce que ces animaux ont tous en commun ? **Ces animaux ont tous en commun des yeux et une bouche.**
- Quels sont les animaux qui ont des membres ? **Les animaux qui ont des membres sont : la vache, la tortue, le chien, le nard, la chèvre, le chat, la poule, l'écureuil, le cheval, le moineau, la grenouille, la souris, le paon et le lézard.**
- Quels sont les animaux qui ont des plumes ? **Les animaux qui ont des plumes sont le canard, la poule, le moineau et le paon.**
- Quels sont les animaux qui ont des nageoires ? **Les animaux qui ont des nageoires sont la truite et le poisson rouge.**
- Quels sont les animaux qui ont une peau nue ? **L'animal qui a une peau nue est la grenouille.**
- Quels sont les animaux qui ont des écailles ou une carapace ? **Les animaux qui ont des écailles sont la truite, le poisson rouge, le lézard et la tortue.**

3- Classe les êtres vivants suivants dans ces groupes emboités (chaque boîte représente un caractère) : une souris – un âne – une oie – un cheval – un coq – une autruche – un crapaud – un chat.



JE RETIENS - Complète la leçon avec les mots suivants :

classification – anatomie - groupes - êtres vivants – animaux - caractères.

Les **êtres vivants** peuvent être très différents les uns des autres. Ainsi, on peut les regrouper en fonction de **caractères** qu'ils ont en commun : c'est ce qu'on appelle la **classification** des êtres vivants.

On peut classer les êtres vivants en plusieurs **groupes**. Pour cela, on observe leur **anatomie** pour relever ce qu'ils possèdent.

Des **animaux** qui partagent un même caractère peuvent être placé dans le même groupe.

Un groupe peut également faire partie d'un groupe plus grand.

Imprimer et coller ou recopier sur votre fiche 1 (en-dessous de JE RETIENS) ces quelques définitions à connaître :

- **Anatomie** : science qui étudie la forme et la structure du corps des êtres vivants.
- **Caractère** : élément qui permet de décrire un être vivant et qui est utilisé comme critère de classification. Ces caractères sont communs chez les individus d'une même espèce.
- **Classer** : ici, regrouper des êtres vivants en fonction de caractères qu'ils ont en commun.
- **Être vivant** : organisme qui est doté de la vie (ex : les animaux, les plantes, les champignons). Les êtres vivants naissent, respirent, se nourrissent, grandissent, se reproduisent et meurent.